

Evaluation du cursus « Instituteur-trice préscolaire » 2009-2010

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE Haute Ecole de Namur

Comité des experts :
M. Jean-Robert POULIN, président,
M. Pol DUPONT, Mme Rolande FILION
et Mme Michelle JANSSEN, experts.

11 JUIN 2010

INTRODUCTION

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, a procédé à la visite de la section préscolaire de cet établissement les 22 et 23 février 2010. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations qu'ils ont pu faire *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique ainsi que les employeurs qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec rigueur et éthique de leur expérience. Les experts ont donc pu travailler dans les meilleures conditions possibles de confort matériel et de liberté intellectuelle.

Le présent rapport préliminaire passe en revue, en regard des chapitres qui suivent, les points forts et les points d'amélioration que les experts ont cru pouvoir identifier ; il reprend également les recommandations que les experts ont formulées. Il se conclut par un tableau de synthèse reprenant l'essentiel de ces informations.

CHAP 1 : Le cadre institutionnel et la gestion de la qualité

Présentation de l'institution

La Haute Ecole de Namur (HENAM) est née en 2007 de la fusion entre la Haute Ecole Namuroise Catholique (HENaC) et la Haute Ecole d'Enseignement Supérieur de Namur (IESN). Elle dépend du réseau de l'enseignement libre catholique subventionné en Communauté française.

La Haute Ecole de Namur organise des formations au sein de cinq catégories comprenant au total huit départements. Il s'agit des départements suivants : le département économique de l'IESN, le département médical Sainte-Elisabeth, le département pédagogique de Malonne, le département pédagogique de Champion, le département pédagogique de l'IESN, le département social de Malonne, le département social de Namur et le département technique de l'IESN.

Le département pédagogique de Champion dépend de catégorie pédagogique de la Haute Ecole (HE) et organise les Bacheliers « Instituteur-trice préscolaire », « Instituteur-trice primaire » et « Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur » (AESI).

Gestion de la qualité dans l'institution et dans l'entité

- 1 Au niveau de la démarche qualité présente au sein de l'institution, le comité des experts constate une préoccupation de la direction et des coordinateurs pour améliorer le fonctionnement et le positionnement de la Haute Ecole en Communauté française. Le comité des experts note également l'existence d'une cellule qualité dynamique tant au niveau de la Haute Ecole que de la section.
- 2 En ce qui concerne la démarche qualité entreprise au sein de la section, le comité des experts relève tout particulièrement la bonne collaboration et entente entre la coordinatrice qualité et la coordinatrice de section. Il pointe également les réflexions en cours suite aux résultats de certaines enquêtes. Tout en soulignant le travail conséquent réalisé au niveau du traitement de ces données, le comité des experts invite toutefois la section à traiter avec prudence le résultat d'enquêtes basées sur de petits échantillons.
- 3 Suite à ces constats, le comité des experts recommande tant à la Haute Ecole qu'à la section de continuer les actions mise en œuvre et de prioriser les efforts entrepris de manière à favoriser une évolution harmonieuse des différents « chantiers » et de mettre en place des indicateurs de suivi.
- 4 Le comité des experts relève également la préoccupation de la direction et des coordonnatrices de diffuser le rapport d'autoévaluation auprès des différents acteurs de la formation. Il regrette cependant que ce rapport ne soit pas connu des directeurs des écoles de stage. Le comité des experts invite la section à diffuser plus largement les résultats ou la synthèse de cette démarche d'autoévaluation.
- 5 De plus, si le comité des experts note une réelle coopération entre les enseignants, celle-ci semble se faire essentiellement de manière informelle et sans structure particulière. Le comité est d'avis qu'il serait pertinent de prévoir une structure permettant une concertation formalisée.

Partenariats institutionnels

En ce qui concerne les partenariats, le comité des experts souligne les multiples collaborations institutionnelles entre autres, via la recherche menée dans le cadre du projet REBOND¹ et l'organisation FOCEF². Il existe également des collaborations avec les Facultés Universitaires de Namur (FUNDP) et avec l'Université Catholique de Louvain (UCL). Le comité des experts suggère d'élargir ces collaborations notamment en organisant des rencontres régulières entre les différents partenaires.

Participation étudiante aux instances

Malgré le fait que le cadre institutionnel prévoit leur participation, le comité des experts a identifié une faible participation des étudiants du préscolaire au sein des organes décisionnels et consultatifs. La plupart des étudiants de la section semble peu impliquée au sein de ces différents organes. Le comité des experts note toutefois qu'une formation des délégués de classe est envisagée. Il encourage l'équipe à trouver dans l'horaire, des moments où les activités des délégués pourraient être comptabilisées et valorisées. Le comité des experts suggère aussi de définir des moyens pour inciter davantage d'étudiants à s'impliquer et leur donner des outils pour qu'ils puissent communiquer les informations obtenues lors de ces rencontres. Enfin, il pourrait mettre en place des mesures complémentaires pour favoriser la participation étudiante. Par exemple, en accordant certains crédits (ECTS³) pour la participation active des étudiants ou, dans une tout autre perspective, en leur confiant la responsabilité d'un budget.

¹ REBOND : Programme individualisé de formation et de réorientation destiné aux étudiants de première année des Hautes Ecoles et des Universités de la Province de Namur - <http://www.fundp.ac.be/det/spu/rebond>

² FOCEF : service de formation continuée de la Fédération de l'Enseignement Catholique destiné aux enseignants du fondamental - <http://www.segec.be/FoCEF/>

³ Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits

CHAP 2 : Les programmes d'études

En préambule, le comité des experts tient à préciser qu'il est bien conscient que la formation des Instituteurs et Régents est définie par le décret du Gouvernement de la Communauté française du 12 décembre 2000. La Communauté française y détermine notamment les treize compétences qui doivent être développées par l'étudiant dans le cadre de sa formation, en référence au « décret-mission » (1997).

Conformément au modèle déterminé par le Gouvernement, une grille horaire spécifique est établie par année d'études par les HE. En plus de cette grille commune à chaque HE, toutes disposent d'un volume de 120 heures qu'elles attribuent en toute autonomie à des activités d'enseignement, suivant les besoins estimés de l'équipe.

Le comité des experts a été informé que des travaux étaient actuellement en cours au sein du Conseil général des Hautes Écoles sur la thématique des référentiels de compétences.

Le comité des experts reviendra sur ces thématiques au travers de son état des lieux de la formation en Communauté française.

Objectifs généraux et spécifiques de la formation

- 1 A l'issue des différents entretiens réalisés, le comité des experts a pu constater que les objectifs généraux du programme étaient définis dans le respect du décret précité et allaient dans le sens de ceux identifiés dans le « décret-mission » pour l'enseignement organisé en Communauté française. La réalisation d'entrevues avec des enseignants qui interviennent sur le terrain aura permis de déterminer en quoi consiste la spécificité de la profession et d'orienter les réflexions de la section autour d'un profil via plusieurs journées pédagogiques. Malgré ces initiatives, le comité des experts note l'absence d'une évaluation systématique des objectifs généraux de la formation. Dès lors, il recommande à la section de voir à ce qu'un groupe de réflexion composé du directeur et des enseignants procède à l'évaluation des objectifs généraux de la formation par rapport à la mission et aux objectifs globaux de la HE.
- 2 Le comité des experts relève que le programme de formation a été conçu dans le respect du référentiel de compétences et des sept axes de formation établis dans le cadre du Décret. Cependant, il ressort que beaucoup d'enseignants prennent peu en compte ce référentiel dans l'élaboration de leurs cours. Le comité des experts recommande à la section de poursuivre le travail de sensibilisation des professeurs à l'importance de la prise en compte de ce référentiel dans la formation. Par exemple, il propose de mettre sur pied des groupes interdisciplinaires dont le mandat serait de travailler à la définition, sur une base hiérarchique, d'indicateurs du développement des compétences dans le cadre d'un bloc de cours. Il serait également pertinent de tenir compte, dans cette démarche, des données recueillies auprès des enseignants de terrain pour déterminer en quoi consiste la spécificité de la profession eu égard aux compétences que les étudiants doivent acquérir.
- 3 En outre, la section préscolaire ne semble pas encore avoir clairement défini le type d'enseignant qu'elle souhaite former c'est-à-dire, préciser les caractéristiques particulières de l'enseignant qui termine sa formation dans la section. Dans la mesure du possible, le comité des experts recommande de mener une réflexion sur l'établissement d'un tel profil.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Programme(s)

- 1 Les étudiants, des intervenants des écoles maternelles, ainsi que des diplômés disent avoir été consultés sur la formation dans le cadre de l'évaluation de la qualité. Il est important de souligner que les étudiants sentent que leurs remarques sont prises en compte lorsqu'ils sont interrogés. Cependant, le comité des

experts constate l'absence, au sein de la HE, d'une procédure formelle et régulière permettant l'évaluation systématique du programme de formation. Le comité des experts recommande de s'inspirer de la bonne pratique précitée pour établir, en concertation avec tous les acteurs de la formation, une telle procédure.

- 2 Au niveau de l'articulation du programme, le comité des experts apprécie le bon équilibre et l'articulation satisfaisante entre connaissances de base et connaissances spécialisées. L'établissement de liens entre théorie et pratique constitue une préoccupation constante dans le cadre de l'application du programme. Les étudiants de troisième année et les diplômés reconnaissent la présence de cette préoccupation et en voient les effets positifs pour leur préparation professionnelle.
- 3 Le comité des experts note également la mise en place de quelques moments de concertation formalisés dont l'organisation de semaines disciplinaires et interdisciplinaires et la préparation des stages. Toutefois, cette concertation est le plus souvent de nature informelle. Le comité des experts suggère une nouvelle fois de rechercher des moyens pour mettre en place davantage des moments de concertations formalisés.
- 4 En ce qui a trait au lien recherche-enseignement, le comité des experts remarque la participation de certains enseignants à une recherche en collaboration avec des professeurs des Facultés Universitaires de Namur (FUNDP). Cette recherche, portant sur l'estime de soi, semble avoir eu des retombées directes au sein de la HE et plus particulièrement sur la réorientation de certains étudiants. Le comité des experts veut souligner cette initiative et recommande d'encourager de telles participations à des travaux de recherche et de valoriser encore davantage cet apport au sein de l'HENAM.
Cependant, si certains professeurs participent activement à des travaux de recherche, ils ne semblent pas faire suffisamment valoir leur implication dans le cadre de ces travaux. La HE ne doit pas oublier que ces travaux se révèlent une source de référence pertinente dans le cadre de l'exercice de la profession.
- 5 Au niveau du travail de fin d'études (TFE), le comité des experts constate l'importance attribuée à l'approche réflexive, au lien indispensable théorie-pratique ainsi qu'à l'appropriation des théories au profit du travail de terrain. Il note également l'existence d'activités préparatoires au TFE dès la première année de formation. Le comité des experts constate cependant que le choix du sujet de TFE vient un peu tardivement.
De plus, certains professeurs ne se sentent pas suffisamment outillés pour accompagner l'étudiant dans la réalisation de ce TFE. Il serait intéressant qu'une formation soit offerte aux professeurs qui estiment avoir besoin de plus de préparation pour l'exercice de cette tâche. Cette formation pourrait être assurée dans le cadre de rencontres-échanges sur les pratiques pédagogiques ou encore dans le contexte d'activités plus formelles de formation continuée assurée par la HE. Le comité des experts tient à ajouter qu'il a fortement apprécié la réflexion en cours visant à stimuler l'intérêt pour le TFE, à faire en sorte qu'il fasse davantage sens pour l'étudiant et enfin, à en améliorer la qualité. Il suggère à la section de poursuivre cette réflexion afin que ce travail soit adapté le mieux possible à la réalité et aux besoins des étudiants.
- 6 En ce qui concerne les stages, tant les employeurs que les étudiants se sont exprimés positivement à propos du stage de remplacement (Stage FOCEF). Ce stage, tout en présentant un défi pour l'étudiant, permet de transférer les compétences acquises au cours de la formation. De plus, il place l'étudiant en situation d'autonomie et l'oblige à expérimenter ses savoirs sans le regard ou le soutien d'un maître de stage. Également, le comité des experts souligne positivement les « normes » établies par la HE relatives au stage afin de répondre aux exigences du programme ERASMUS et des stages à l'étranger. Dès lors, le comité des experts recommande de faire connaître davantage ces programmes et de mettre en place des mesures pour informer les étudiants sur leur existence en début de formation afin de favoriser leur participation.
Les étudiants disent se sentir bien encadrés dans le cadre de leur stage. Les maîtres de stage soulignent que les évaluations finales du stage sont parfois trop longues et trop vagues. Le comité des experts recommande de chercher à construire des outils d'évaluation de stages qui soient plus simples, efficaces et qui facilitent la communication écrite des maîtres de stage afin de rendre plus transparentes les évaluations. Toujours dans le but d'améliorer le processus, le comité des experts recommande à la section de formaliser des rencontres

avec les maîtres de stage afin d'échanger sur leurs pratiques et de mettre à leur disposition une formation sur l'encadrement et l'évaluation dans le contexte des stages. Pourquoi ne pas saisir l'opportunité offerte par la formation continuée (FOCEF) pour organiser une formation à l'accompagnement des maîtres de stage ?

Droit de réponse de l'établissement

Le comité des experts constate également l'attention accordée à la maîtrise de la langue dans l'évaluation du stage.

Enfin, pour le comité, la convention signée entre la HE et les écoles de stage semble se limiter aux exigences du décret. La section pourrait définir, en concertation avec les écoles de stage, une convention plus large qui réponde davantage aux attentes des partenaires non pas uniquement sur la question de la formation pratique mais également concernant la formation continuée des enseignants et autres collaborations possibles pour le développement de la qualité de la formation.

- 7 Au niveau de l'évaluation, les étudiants semblent être au courant des exigences des enseignants de la section en la matière. Pour autant, selon les étudiants, les critères d'évaluation ne sont pas toujours suffisamment précis. Le comité des experts invite la direction à prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer une diffusion claire des critères d'évaluation.
- 8 En matière d'aide à la réussite, le comité des experts note différentes modalités d'information mise à la disposition des étudiants: site internet, séances d'accueil, journées portes-ouvertes, etc. Le comité des experts encourage la HE à concrétiser le projet de semaine propédeutique. La formation « REBOND » permet à l'étudiant de se réorienter et de faciliter son parcours. Il s'agit là d'une excellente initiative.

Information et communication

De manière générale, les étudiants semblent satisfaits de l'information diffusée notamment, grâce aux nombreux échanges interpersonnels avec les enseignants. Beaucoup d'informations sont données, entre autres, lors de la journée portes ouvertes et lors de l'accueil auquel participent les étudiants de la section. Également, plusieurs autres modalités d'informations sont mises à la disposition des étudiants (brochure sur les cours, guide d'accueil, CD-Rom sur le règlement des études, etc.).

Le comité des experts soutient également la HE dans son engagement à développer la plate-forme « Claroline », à la rendre plus performante et à développer un échancier par classe en début d'année.

Enfin, il relève comme une bonne pratique la présentation des différentes alternatives qui s'offrent à l'étudiant au sortir de sa formation préscolaire. Il est en effet important que la HE aide ses étudiants à découvrir toutes les perspectives que le métier peut offrir.

CHAP 3 : Vie étudiante

Accueil et intégration des étudiants

Le comité des experts apprécie les initiatives de la HE et de la section visant à favoriser l'accueil des étudiants ayant des besoins spécifiques. Des aménagements sont proposés aux étudiants qui ont une réalité de vie différente. Le « jumelage » entre étudiants de première année et de deuxième année est très apprécié. Il semble porter dès l'entrée dans la formation et perdurer au cours de leurs années d'études. Le comité des experts encourage la HE à poursuivre ces actions de soutien personnalisé auprès des étudiants.

Suivi pédagogique

Concernant le suivi pédagogique offert par la HE, le comité des experts apprécie que le déficit en maîtrise de la langue fasse l'objet d'une préoccupation collective et que l'équipe professorale considère qu'elle a un rôle à jouer en ce domaine. Cependant, les activités de remédiation semblent peu fréquentées par les étudiants. Le comité des experts suggère que la HE réfléchisse aux raisons expliquant ce manque de fréquentation.

Toujours en matière d'aide à la réussite, le comité des experts regrette l'absence de cours de remédiation en lien avec l'organisation du travail intellectuel et l'utilisation des stratégies cognitives de résolution de problèmes. Le comité des experts suggère la mise sur pied d'ateliers centrés sur ces thèmes. Pourquoi par exemple ne pas introduire ces ateliers dans le cadre d'une semaine propédeutique?

L'étudiant semble être au centre des préoccupations des professeurs. Le comité des experts note un réel souci chez l'enseignant d'être au plus près de ses étudiants.

Aide à l'insertion professionnelle fournie par l'établissement

L'établissement propose à ses étudiants différentes sources d'informations pour la poursuite de leurs études ainsi que pour leur insertion dans le monde du travail, (notamment les passerelles, les échelles de salaire, les décrets, les informations données par un représentant syndical, etc.). Malgré cette aide précieuse, les anciens étudiants disent, dans ce domaine, avoir appris essentiellement sur le terrain. Selon ces derniers, l'information sur le métier et la réalité du travail n'est pas toujours très explicite. Le comité des experts ne peut que suggérer à la section d'informer les étudiants sur les autres domaines d'études et les débouchés professionnels dans le cadre des différents réseaux d'enseignement. Dans le même ordre d'idées, le comité des experts invite la section à se pencher sur cette question et à apporter les corrections nécessaires compte tenu de l'importance de cette préparation pour une insertion professionnelle harmonieuse.

Conditions de vie et d'étude

La visite des lieux a permis au comité des experts de constater la présence de locaux spacieux qui permettent la pratique de diverses approches pédagogiques dont celles liées aux méthodes actives. Plusieurs d'entre elles, faut-il le rappeler, sont nées en terre belge. Il observe également la présence de locaux qui permettent le travail en équipe. De plus, la HE s'est doté d'un parc informatique récent. Le département pédagogique de la section préscolaire souligne que des lacunes subsistent encore dans la facilité d'accès et d'utilisation des outils informatiques et du matériel de communication (ordinateurs, projecteurs, etc.).

CHAP 4 : Les ressources

Personnel de gestion des ressources humaines

La HE favorise la formation continuée de ses professeurs et des personnels de soutien. Un effort est fait par la direction afin d'aménager les horaires de travail et d'offrir, dans la mesure du possible, un soutien financier lors de déplacements à l'extérieur. Diverses possibilités sont offertes aux enseignants pour assister à des congrès et colloques. Le comité des experts recommande de diffuser davantage les rapports de participation aux colloques, congrès et formations. Dans le même sens, le comité des experts désire souligner l'organisation dans la HE d'activités de formation continuée pour ses professeurs et la création d'une dynamique de partage des expériences et des savoirs.

Ressources et équipements

Le comité des experts remarque l'absence d'un lieu permettant la mise en commun du matériel ludique servant aux stages ou à l'enseignement. Les étudiants soulignent l'intérêt d'avoir une ludothèque au sein du département. Le fait de réunir en un même endroit jeux, jouets et matériel permettrait l'accès à une plus grande variété d'outils pédagogique et ludique.

La bibliothèque spacieuse et conviviale permet le travail en équipe. Toutefois, le budget consacré aux acquisitions semble insuffisant compte tenu, entre autres, du nombre d'étudiants présent au sein de la section.

CHAP 5 : L'entité⁴ dans son contexte

Recherche

Comme mentionné précédemment, la formation REBOND a donné lieu à des études sur l'estime de soi. Aux yeux du comité des experts, ce matériel apparaît comme riche en recherches potentielles et pouvant être exploitées par exemple dans les TFE où la démarche réflexive est privilégiée. Le comité des experts encourage à nouveau la HE à valoriser le partenariat avec l'organisation REBOND.

Services à la collectivité

Le comité des experts souligne le projet « Pour la dignité » favorisant entre autres, les contacts avec les écoles de la Province de Namur. Dans la foulée, le comité des experts note l'organisation de conférences avec la participation de professeurs invités de la Communauté française de Belgique et d'ailleurs. Si des organismes extérieurs (FOCEF) mettent sur pied des formations, l'HENAM est aussi capable de diffuser auprès des écoles fondamentales un savoir particulier. Les écoles associées devraient être davantage informées de ce qui se fait au sein de l'institution.

Relations nationales et internationales

En matière de relations nationales et internationales, les efforts consentis pour la mise en place d'un partenariat avec l'asbl « Enseignants sans frontière » via la formation d'instituteurs maternels à Kinshasa (République Démocratique du Congo) sont à souligner de manière très positive. Le programme Erasmus, pour intéressant qu'il soit, se heurte cependant à la charge de travail importante des étudiants, ce qui les empêche bien souvent d'y participer.

⁴ Entité responsable de la gestion des programmes d'études évalués

CHAP 6 : Analyse et plan d'action stratégiques

Opportunités et Risques

Parmi les opportunités à saisir, le comité des experts relève :

- la proximité avec les Facultés de Namur (FUNDP) et l'Université Catholique de Louvain (UCL) permettant des collaborations tant au niveau des échanges pédagogiques qu'au niveau de la recherche
- les partenariats avec différentes asbl

De plus, le comité des experts souligne comme risques la dévalorisation de l'image de la profession et le niveau hétérogène de formation des étudiants entrants.

Plan d'action

La section a saisi l'opportunité de l'évaluation pour effectuer un véritable travail de mise à plat de ses actions et d'évaluation de ses pratiques. Les pistes envisagées et solutions identifiées dans le rapport d'autoévaluation vont dans le même sens que le diagnostic posé par le comité des experts.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> - Démarche qualité : souci d'améliorer le fonctionnement et le positionnement de la HE par une démarche d'amélioration de la qualité des formations, existence d'une cellule qualité dynamique au niveau de la section - Bon équilibre et articulation satisfaisante entre connaissances de base et connaissances spécialisées - Mise en place de moments de concertation formalisés (semaines disciplinaires et interdisciplinaires, préparation des stages, etc.) - Réflexion en cours au sein de la section pour améliorer l'intérêt, le sens et la qualité du TFE - Intérêt du stage FOCEF - Semaine interdisciplinaire : occasion pour adapter et harmoniser les enseignements - HE favorisant la formation continuée des professeurs et des personnels de soutien - Partenariats avec l'asbl « Enseignants sans frontière » 	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche qualité : enquêtes réalisées sur la base de petits échantillons - Absence d'une évaluation systématique des objectifs généraux de la formation - Faible prise en compte du référentiel de compétences dans l'élaboration des cours - Manque de clarté sur le type d'enseignant que la HE souhaite former <u>Droit de réponse de l'établissement</u> - Manque de préparation aux aspects administratifs de la future profession - Manque de précision des critères d'évaluation des stages - Cours de remédiation peu fréquentés - Absence d'un lieu permettant la mise en commun du matériel ludique servant aux stages ou à l'enseignement - Difficultés et manque d'information sur les conditions d'accès au programme ERASMUS
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> - Proximité avec les FUNDP et avec l'UCL - Partenariats avec différentes asbl 	<ul style="list-style-type: none"> - Dévalorisation de l'image de la profession et le niveau hétérogène de formation des étudiants entrants

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Continuer les actions et prioriser les efforts entrepris dans le cadre de la démarche qualité de manière à favoriser une évolution harmonieuse des différents « chantiers » et mettre en place des indicateurs de suivi - Prévoir une structure permettant une concertation formalisée entre les enseignants - Élargir les collaborations et partenariats notamment en organisant des rencontres régulières entre les différents partenaires - Évaluer les objectifs généraux de la formation par rapport à la mission et aux objectifs globaux de la HE - Poursuivre le travail de sensibilisation des professeurs à l'importance de la prise en compte du référentiel de compétences dans l'élaboration de leurs cours, travailler à la définition d'indicateurs du développement des compétences dans le cadre d'un bloc de cours - Poursuivre la réflexion en cours au niveau de la section afin que le TFE soit adapté le mieux possible à la réalité et aux besoins des étudiants - Entamer une réflexion en équipe sur l'évaluation des stages plus particulièrement au niveau du suivi et des exigences demandées - Favoriser des contacts avec les maîtres de stage pour mettre en évidence les exigences de chacun - Envisager la faisabilité de la mise en place d'une ludothèque au sein de l'établissement

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
7	2	6	Nous utilisons déjà l'opportunité d'une collaboration avec la FOCEF pour proposer une formation à l'accompagnement des maîtres de stage et ce depuis trois ans. Simplement, en 2009-2010, cette formation n'a pas eu lieu faute de participants. Nous la remettons en chantier en 2010 –2011.
12	synthèse	Point d'amélioration : -Manque de clarté sur le type d'enseignant que la HE souhaite former.	<p>Un point d'amélioration proposé par le comité des experts est le « manque de clarté sur le type d'enseignant que la HE souhaite former ». Notre équipe est en réflexion sur le profil de formation, et cela l'amène à réfléchir régulièrement pour affiner, préciser ses priorités.</p> <p>Former un enseignant autonome dans ses choix pédagogiques, capable de les justifier et soucieux de mettre en place une pédagogie active, centrée sur l'enfant en est une. Pour y contribuer, l'articulation pratique-théorie-pratique oriente fondamentalement nos options et dispositifs pédagogiques.</p> <p>Dès le début de la formation, nous plaçons les étudiants en contact avec la réalité du terrain et nous les formons à agir dans des classes maternelles. Cette approche est progressive mais naturelle : les activités menées par les étudiants sont aussi proches que possible de celles conduites quotidiennement par les enseignants et ne se limitent pas à des « animations ». Il ne s'agit pas non plus de reproduire aveuglément des « idées puisées telles quelles » ailleurs mais chaque étudiant doit retravailler en y apportant les adaptations judicieuses, des pistes vues lors de diverses observations ou lues dans la littérature pédagogique. Nous exigeons en outre que l'étudiant sélectionne et construise personnellement le matériel et les supports nécessaires à ses activités.</p> <p>L'analyse qui suit chaque mise en pratique vise à construire les bons concepts. Les étudiants doivent faire preuve de créativité, doivent pouvoir adapter leur action au contexte précis, prendre en considération la classe maternelle dans laquelle ils exercent.</p> <p>Nous souhaitons donc former un enseignant capable de centrer son action éducative sur l'enfant, de partir naturellement des besoins et des intérêts de la classe dans laquelle il exerce pour construire des activités qui ont du sens tout en développant des compétences</p>

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.

			<p>précises. Voici ce qui, selon nous, caractérise notre formation et, par là, le type d'enseignant que nous voulons former.</p>
--	--	--	--

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)-Président(e)

D. CHAVÉE


Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

DUFAUX Geniève


Nom et signature du (de la) Directeur(-trice) de catégorie

J.-B. CUVELLIER
